



La charte du ChAM

- Le ChAM, le Champs-à-maillles, est le potager de l'asbl "La Maison verte et bleue".
- Il est ouvert à toute personne désireuse d'apprendre le maraîchage et/ou de porter le projet du ChAM avec le maraîcher, chaque personne qui s'y implique en connaît les missions et y adhère.
- Toute personne qui souhaite s'engager dans un volontariat au ChAM doit signer la charte et la convention de volontariat, qui permet de la couvrir par une assurance.
- Lors d'une journée au ChAM, le maraîcher répartit le travail entre tous, en fonction des compétences de chacun. Il est donc important que chacun communique ses limites au préalable. Chacun fait du mieux qu'il peut pour réaliser un travail de qualité.
- En fonction du nombre de volontaires présents, de la saison, de la météo, des priorités, le travail sera réparti entre "les tâches au potager" et "les tâches liées à l'aménagement et l'entretien du lieu". Si vous venez avant tout pour vous initier au jardinage, faites-en part au maraîcher afin qu'il reste vigilant à cela.
- Outre le travail "maraîcher", des groupes sont régulièrement accueillis au ChAM. Il est donc important que chacun attache de l'importance à ce que le lieu soit rangé, accueillant et sécurisant pour tout le monde (rangement systématique des outils).
- L'entretien et la production du ChAM sont sous la responsabilité du maraîcher. Lorsque quelqu'un a un doute sur ce qu'il doit faire, il ne doit jamais hésiter à prendre le temps de se renseigner, et à poser des questions afin de comprendre ce qu'il fait.
- Dans la mesure du possible, dans un souci de durabilité du projet, les volontaires informent le maraîcher du temps qu'ils veulent passer au ChAM au cours des semaines / mois qui suivent.
- Les informations et rendez-vous divers (chantiers, ateliers, fermeture,...) sont envoyés par email, les lundis de mars à décembre, via la "ChAM hebdo", il est donc important de la lire !

Les horaires du ChAM :

- Le ChAM est ouvert aux volontaires pour des chantiers participatifs **de mars à décembre**:
 - **les mardis de 13h30** à 17h et
 - **les vendredis de 10h** à 12h30 **et/ou de 13h30** à 19h.
- Le ChAM est ouvert à tous les mardis et les vendredis entre 12h30 et 13h30, pour dîner ensemble, chacun apporte son pique-nique, celui-ci peut être individuel ou à partager à la façon d'une auberge espagnole.
- Pour une bonne organisation du travail, et pour que l'équipe au complet puisse se répartir le travail en commençant la journée, les volontaires arrivent à l'heure :
 - le mardi à 13h30
 - le vendredi à 10h et/ou
 - le vendredi à 13h30

NB: Seules les heures d'arrivées sont à respecter, dans mesure du possible chacun nous informe en début chantier de l'heure à laquelle il pense partir.

Lu et approuvé,

Le volontaire